

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 40 (1993)
Heft: 7-8

Artikel: Rettung unseres nationalen Kulturgutes
Autor: Keller, Anton
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-368350>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 05.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Interpellation Pierre Etique, conseiller national (PRD), Bressaucourt

Centrales nucléaires dangereuses à l'Est

Au Parlement fédéral, l'interpellation suivante, intéressant certainement les lectrices et les lecteurs de «Protection civile», a été présentée.

Les sept pays les plus industrialisés (G7) ont décidé de créer un fonds commun destiné à aider les pays de l'Est européen à assainir leurs installations nucléaires et à préparer une restructuration de leur politique énergétique. La Suisse pourra-t-elle participer à ce programme?

Cosignataires

Allenspach, Bühner Gerold, Comby, Cotti, Dettling, Epiney, Fischer-Seengen, Mamie, Philipona, Pidoux, Pini, Rohrbasser, Savary, Stucky, Theubet (15).

Développement

Le Groupe des sept (G7) a signé un accord portant sur la constitution d'un fonds de 150 millions de francs destinés à l'assainissement des installations nucléaires en Europe de l'Est. La France et l'Allemagne ont décidé d'aller plus loin et sont prêtes à verser chacune 38 millions de francs par année, et cela durant 3 ans. On estime d'autre part à quelque 2 milliards la somme nécessaire à la remise en état du parc nucléaire de ces pays.

Ce programme ouvrira d'incontestables perspectives d'affaires et de travail pour l'industrie nucléaire occidentale. C'est la raison pour laquelle la Suisse, où l'activité dans le domaine du nucléaire est bloquée en raison du moratoire, a manifesté son intérêt pour ce programme. Quelles démarches ont-elles été entreprises et quelles mesures ont-elles été prises pour assurer la participation helvétique à ce programme d'assainissement des centrales nucléaires en Europe de l'Est?

Réponse du Conseil fédéral

Une participation de la Suisse au fonds du G7 d'assainissement des centrales nucléaires dans les pays d'Europe de l'Est est possible. Le Conseil fédéral a pris les mesures nécessaires pour assurer une participation adéquate de la Suisse.

Les pays d'Europe centrale et orientale et de l'ancienne Union soviétique ne peuvent pas renoncer dans l'immédiat, sans s'exposer à des répercussions graves sur le plan économique-social, à l'énergie électrique produite au moyen des centrales nucléaires existantes, les autres sources de production étant de loin insuffisantes pour satisfaire leurs besoins. En outre, les mesures d'efficacité énergétique ne permettront pas, à court terme, de réaliser des économies équivalentes à la production du parc électronucléaire. Ces pays sont donc contraints de poursuivre l'exploitation de ces centrales.

En général, le degré de sûreté de l'ensemble des centrales nucléaires des pays d'Europe de l'Est est insuffisant. Leur mise à niveau (globale ou partielle, suivant les circonstances) s'impose si l'on veut éviter que

ne survienne un accident qui aurait des conséquences dramatiques pour le continent.

Pour les pays concernés, la perspective d'affecter des ressources à l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires n'est pas très attrayante. Ils ont certes de la compréhension pour nos inquiétudes mais ils doivent aussi tenir compte d'autres besoins urgents dans des domaines qui nécessitent aussi une injection de moyens financiers. Cela explique en partie que la sûreté des centrales nucléaires ne figure pas au rang de leurs priorités les plus urgentes. En outre, pour des questions de rentabilité financière, on ne saurait envisager le financement de l'amélioration de la sûreté des centrales nucléaires les plus dangereuses sur la base de crédits commerciaux. Pour diminuer les risques pendant la phase qui précède la fermeture de ces centrales, il faut donc disposer de moyens concessionnels (par exemple sous forme de dons); l'initiative doit provenir des Etats occidentaux.

C'est pourquoi le G7 a constitué, auprès de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement (BERD), un fonds exclusivement axé sur les opérations d'amélioration de la sûreté nucléaire les plus urgentes; il ne s'agit donc ni de promouvoir une extension du parc existant, ni d'en prolonger la période d'exploitation. Les projets financés consisteront essentiellement à accompagner les centrales les plus problématiques jusqu'à leur fermeture. Comme cela a été relevé ci-dessus, l'absence d'assistance en matière de sûreté nucléaire ne conduira pas à une fermeture et à un démantèlement précoces des centrales nucléaires. ▴

AUS DEM BUNDESHAUS

Postulat von Nationalrat Anton Keller (CVP), Untersiggental

Rettung unseres nationalen Kulturgutes

Im eidgenössischen Parlament wurde der folgende, sicherlich die Leserinnen und Leser des «Zivilschutzes» interessierende Vorstoss eingereicht:

Die auf verschiedene Ursachen zurückzuführende Zerstörung von Schrift-, Ton- und Bildträgern – alles wichtige Teile un-

seres nationalen Kulturgutes – nimmt beängstigende Ausmasse an. Unser Land droht sein Gedächtnis zu verlieren.

Der Bundesrat wird deshalb eingeladen, Massnahmen zu prüfen, wie die Bestrebungen zur Rettung von Schrift-, Ton- und Bildträgern wirksam unterstützt werden können. Im Vordergrund stehen dabei dringend notwendige Restaurationsarbeiten sowie die Durchführung einer nationalen Sensibilisierungskampagne.

Mitunterzeichner

Bircher Peter, Bircher Silvio, Blatter, Bühler Simeon, Bürgi, Columberg, Danuser,

Deiss, Dormann, Engler, Epiney, Fankhauser, Fehr, Grossenbacher, Hildbrand, Iten Joseph, Jäggi Paul, Kühne, Leemann, Leu Josef, Leuenberger Ernst, Loeb François, Maeder, Meier Hans, Mühlemann, Robert, Schnider, Seiler Rolf, Wanner, Zwygart (30).

Ohne Begründung

Erklärung des Bundesrates

Der Bundesrat ist bereit, das Postulat entgegenzunehmen. ▴